

L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LES PROJETS AU MAROC



UN ENGAGEMENT

Le Maroc et la Belgique se sont engagés dans le cadre du Programme Indicatif de Coopération (PIC 2010-2013) à intégrer la thématique d'égalité entre hommes et femmes, en accompagnant les activités visant l'autonomisation de la femme et surtout son implication à côté des hommes dans les instances prise de décision liées aux activités des interventions sectorielles.

UN OBJECTIF

Favoriser le changement en vue d'assurer et de promouvoir l'égalité entre les sexes dans les différentes interventions des secteurs prioritaires de la coopération belge au Maroc.

UNE APPROCHE

Travailler selon l'approche «genre et développement» au-delà de l'approche «femmes au développement» avec un appui financier et méthodologique pour l'institutionnalisation de l'égalité de genre.

DES ACTIONS

- Le plaidoyer pour mobiliser les partenaires à prendre en considération l'approche genre dans les interventions ;
- La définition d'orientations stratégiques qui précisent concrètement comment les interventions contribuent à assurer l'égalité entre les sexes sur la base d'une analyse genre au niveau macro et méso. Tous les projets du PIC comportent des lignes directrices en la matière ;
- L'identification d'approches et de méthodes pertinentes centrées sur la personne en vue de changer les mentalités et les perceptions sur base d'une analyse des inégalités de genre en termes de jouissance de droits, de participation à la prise de décision et d'accès et de contrôle aux droits ;
- L'institutionnalisation de la Budgétisation sensible au genre (BSG) comme garantie de gendermainstreaming dans le rapportage annuel ;
- Le développement de partenariats avec plusieurs organisations notamment ONU Femmes, la GIZ, British Council, afin de garantir la durabilité des actions entreprises et de capitaliser sur les expériences ;
- Le développement de compétences des différents partenaires en termes d'analyses Genre et d'intégration de la dimension Genre dans les processus de planification, de gestion, de budgétisation et d'évaluation au niveau des différentes interventions du programme de coopération.



LA COOPÉRATION
BELGE AU DÉVELOPPEMENT .be



CTB MAROC

L'ÉGALITÉ DES GENRES DANS LES PROJETS AU MAROC

DES CHANTIERS EN COURS POUR

- La mise en œuvre du Plan Gouvernemental de l'Égalité au Ministère de l'Économie et des Finances, Ministère de la Solidarité de la Femme de la Famille et du Développement Social, Ministère Délégué Chargé de l'Eau et le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime et la Direction Générale des Collectivités Locales pour l'institutionnalisation du genre particulièrement en matière de planification et de programmation du budget annuel (Projet de performances ministériels et budget des collectivités territoriales) ;
- La création de mécanismes genre au niveau des structures partenaires ;
- La formation des cadres et décideurs sur l'approche genre et droits humains ;
- La formation de formateurs/formatrices sur les questions de l'égalité de genre ;
- Le développement du leadership féminin au niveau des départements partenaires ;
- Le renforcement du rôle des femmes dans les organisations de producteurs des filières amandier, safran et dattes
Le renforcement des capacités des coopératives féminines pour une meilleure autonomisation des femmes ;
- Le renforcement du pouvoir des femmes en vue d'assurer un accès équitable aux ressources et bénéfices des différentes interventions (information, formation, échanges,...).

DES ACQUIS PHARES

- Une demande de plus en plus croissante des partenaires pour l'appui en matière de genre ;
- Un engagement des différents acteurs pour mettre en place des mesures pour une meilleure participation des femmes dans les formations, dans les postes de responsabilité et dans les mécanismes de gestion des organisations professionnelles ;
- Des mesures pour l'intégration des femmes en amont de la chaîne de valeur de l'amandier :
 - 200 femmes agricultrices bénéficiaires directes des travaux de plantation de l'amandier dans l'Oriental, une première en milieu rural où le tutorat de l'homme est quasi-total ;
 - 1 école aux champs (FFS) dédiée aux femmes (premier noyau de 15 agricultrices) ;
 - Des formations techniques pour les femmes et les jeunes ;
- 30% des Associations des Mères Pères et Tuteurs des Élèves (AMPTE) en milieu rural intègrent les mères dans les mécanismes de gestion ;
- 1/3 des participants aux actions de renforcement de capacités, sensibilisation, sont des femmes en perspective de la parité ;
- Des outils genre adaptés aux besoins des différents partenaires (manuel formation, pense genre,...).

